ID : 040-214003139-20171218-2017_DC25-AU
Envoyé en préfecture le 19/12/2017
Reçu en préfecture le 19/12/2017
Publié sur internet le 19/12/2017

Département des Landes

MAIRIE DE TARTAS

République Française

DECISION

N° 2017 - 25

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS
PLACE GAMBETTA - PLACE ARISTIDE BRIAND - RUE VICTOR HUGO -
RUE DU GENERAL DE GAULLE

LE MAIRE DE TARTAS (Landes),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 21 septembre 2015 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

VU la délibération H N° 18 en date du 29 novembre 2017 relative à l'AP/CP 18 aménagements du centre-ville

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence n°2017-12 a été publié sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics le 19/10/2017, dans le Travailleur Landais le 19/10/2017 et dans le BOAMP le 20/10/2017

CONSIDERANT que la marché comporte deux lots :
Lot 1 : VRD le lot 1 comporte une variante : Protection de surface sur béton désactivé
Lot 2 : Espaces verts

CONSIDERANT que 26 entreprises ont retiré le dossier de consultation -14 offres sont parvenues en Mairie, dont 6 offres dématérialisées, toutes dans les délais fixés 5 offres pour le lot 1 et 9 offres pour le lot 2

VU Le classement des offres des rapports d'analyse des offres des lots 1 et 2 établis par le Cabinet CAUROS qui assure la mission maître d'oeuvre du projet

CONSIDERANT qu'il ressort de l'analyse que les offres économiquement les plus avantageuses sont celles de :

- groupement d'entreprises BAPTISTAN & BAUTIAA pour le lot 1
- entreprise GONELLE pour le lot 2

CONSIDERANT que la variante du lot1 est de nature a faciliter l'entretien et d'en réduire le coût à moyen terme

ID : 040-214003139-20171218-2017_DC25-AU
Envoyé en préfecture le 19/12/2017
Reçu en préfecture le 19/12/2017
Publié ou notifié le 19/12/2017

DÉCIDE

Article 1er : D'attribuer les travaux de réaménagement des espaces publics de la place Gambetta, place Aristide Briand , rue Victor Hugo et rue du général de Gaulle :

- **lot 1 VRD** :
  Entreprises BAPTISTAN & BAUTIAA pour un montant de 799 613.60 € HT pour l'offre de base avec la variante en supplément pour 27 293,70 €
  Montant total : 826 907, 30 € Hors Taxes € soit 992 288.76 € TTC
  le mandataire du groupement solidaire étant la SAS L .BAPTISTAN 1420/1626 rue de la ferme du carboue BP 141 40003 Mont de Marsan cedex

- **lots 2 espaces verts** :
  Entreprise GONELLE 205 route de la gare 40180 RIVIERE SAAS ET GOURBY pour un montant de **17 376.38 € HT soit 20 851.64 € TTC**

Article 2 : Le coût global des travaux pour les 2 lots s'élève donc à un total de
844 283.68 € HT soit 1 013 140.40 € TTC

Article 3 : La présente décision sera adressée à M. le Préfet.

Fait à Tartas, le 18 décembre 2017

Le Maire,

VILLE DE TARTAS
LANDES - 40400

J-F. BROQUÈRES